ouest-france.fr/obseques

Accédez à nos services en ligne : offrande de fleurs, de messes, dons, dépôt gratuit de condoléances

Pour passer un avis : **02 56 26 20 01** (prix d'un appel local, N° non surtaxé) Tarifs disponibles sur ouest-france.fr/obseques

En partenariat avec dansnoscoeurs.fr

−Les avis d'obsèques du jour *----

dans le Finistère

Mme Renée COMMEIL M. Bachir ZEGGAI

Concarneau Mme Hélène LEBRUMENT

Dirinon Mme Eliane DIVERREZ

Goulven

Mme Josiane TOULLEC

Guipavas

Mme Marie BARS Mme Anne LAGADEC

Kerlaz

Mme Barbara VAJK Lampaul-Guimiliau

M. Yves MONFORT

Landivisiau Mme Claire LE MOIGN

Landéda Mme Anne Marie PRONOST

Lesneven Mme Annick GUÉZÉNOC

Loctudy

Mme Marie-Claire LORY Milizac-Guipronvel

M. Ewen RAOULT

Morlaix Mme Hélène COLLÉTER

Mme Marie-Christine PERES

dans les autres départements

Mme Yvette TALEC

Guidel

Mme Lisette FORLOT

Névez

Mme Marie-Joséphine RICHARD Mme Anne-Marie BÉGOUD

Plabennec M. Joseph CORRE

Plomelin M. Patrice GUICHAOUA

Moëlan-sur-Mer

Plouguin M. Antoine BOUGARAN

Plouvorn Mme Hélène PAUGAM

Plouzané M. Jacques KERMAÏDIC

Plozévet

Mme Marie Danielle LE GOFF Quimper

Mme Valentine GLOAGUEN Mme Yvette GOASDOUÉ Rosporden

M. Roger GIRARDEAU Saint-Pol-de-Léon M. André LE GOFF

Santec M. Raymond JACQ

Tréglonou Mme Janine LE PHILIPPE

Trégunc M. Robert BOURHIS M. Jacques SELLIN

Gourin

M. André MARHADOUR Saint-Gilles Mme Marguerite THUAL

Rennes

(*) ayant fait l'objet d'un avis **d'obsèques ou de décès** ce jour dans le journal

- Les cérémonies célébrées aujourd'hui * -

dans le Finistère

14 h 30 : Mme Marie-Claude RICHARD, en l'église. Pompes Funebres Du Cap

11 h 15 : Mme Suzanne LARS, en la salle de cérémonie du Vern. PFCA Brest 14 h 15 : M. Thierry LEIGNEL, en l'église de Saint-Marc. Pompes Funebres De L Ouest

14 h 15 : Mme Monique SANCHO, en l'église de Lambézellec. Roc Eclerc Brest 16 h 30 : M. Gilbert MARC, en l'église de Saint-Pierre. PFCA Brest

16 h 30 : Mme Joséphine TRIVIDIC, au Vern. PFCA Brest

Cléder 14 h 30 : Mme Yvette LE JEUNE, en l'église. Pompes Funebres Gouriou

Edern 14 h 30 : Mme Marie-Jeanne COLLOREC, en la chapelle de Gulvain. Pompes Funebres

Guipavas

10 h 00 : Mme Anne LAGADEC, en l'église. Pompes Funebres Prigent Kerlaz

14 h 30 : Mme Henriette SALIOU, en l'église. Pompes Funebres Tro Ar Nevet

14 h 15 : M. Jean-Claude RIOU, en la salle de cérémonie de Saint-Ernel. Pompes Funebres De Mescoden

Landivisiau

14 h 00 : Mme Claire LE MOIGN, à la salle de cérémonie des PF Gouriou. Pompes

Lannilis

14 h 30 : Mme Catherine BRUNEL, en la salle de cérémonie Laot. Pompes Funebres

Locquirec 10 h 30 : M. Jacques DERVIN, en l'église. Pompes Funebres Jaouen Eric

14 h 30 : M. Claude LE FLOCH, en l'église de Kérity à Penmarc'h. PFG - Pompes

Plouescat

14 h 30 : M. Yves ABIVEN, en l'église. Pompes Funebres Gouriou **Plouvien**

10 h 30 : M. Joseph CORRE, en l'église. Pompes Funebres Laot

Quimper 13 h 30 : Mme Maryse LE PAPE, au crématorium. Pompes Funebres Daniel Yves

14 h 30 : M. Marcel SIZORN, en l'église d'Ergué Armel. Pompes Funebres Christien

Saint-Thégonnec Loc-Eguiner 15 h 00 : M. Yves Marie SALAÜN, au crématorium. Pompes Funebres Menez

Spézet 14 h 30 : M. Roger PHILIPPE, en l'église. Pompes Funebres De Haute Cornouaille

(*) ayant fait l'objet d'un avis dans le journa





La rubrique Obsèques du site Ouest-France vous propose de nombreux services en ligne.

Offrande de fleurs, de messes, dons, dépôt gratuit de condoléances.







www.ouest-france.fr/obseques



Avis d'obsèques

Guipavas, Plougastel-Daoulas

Nous avons la douleur de vous faire part du décès de

Marie BARS

née COCHARD

à l'aube de ses 98 ans. De la part de : ses enfants, Michel, Marie-Claire et Joël Labat; ses petits-enfants, Amélie, Stéphanie, Thierry, Sébastien; ses 11 arrière-petits-enfants, sa soeur. Simone. et toute la famille.

La cérémonie religieuse sera célébrée mercredi 23 octobre, à 10 heures, en l'église de Guipavas.

Marie repose au salon funéraire de Lavallot, 55 rue Andrée Chédid, Guipavas.

Visites de 14 h à 17 h. La famille remercie le personnel de l'EHPAD Jacques Brel pour sa gentillesse.

Un pensée pour Etienne (†), son époux. Cet avis tient lieu de faire-part et de

PF Prigent, Guipavas, 02 98 84 73 53

remerciements

Névez

Nous avons la douleur de vous faire part du décès de

Madame Anne-Marie BÉGOUD née SCHIMDT

survenu à l'âge de 90 ans. De la part de : Jean-Michel Bégoud, Christian et Claudine Bégoud, ses enfants:

Marc, Krystelle, Thierry, Emmanuelle, Caroline et leur conjoints, ses petits-enfants; Nolwenn, Camille, Céleste, ses arrière-petits-enfants:

son beau-frère et toute la famille.

Un dernier hommage lui sera rendu jeudi 24 octobre 2024, à 11 h 15, au crématorium de Quimper. Anne-Marie repose à la chambre

funéraire de l'Aven, ZA de Kervic à Névez. Cet avis tient lieu de faire-part et de

PF du pays de l'Aven, Névez, 02 98 71 12 12

remerciements.



Plouguin, Ploudalmézeau

Chargés de tristesse, c'est avec peine que nous vous faisons part du décès

Monsieur Antoine BOUGARAN

survenu à l'âge de 87 ans. De la part de : son épouse, Yvonne (†); ses enfants, Hubert et Carole, Benoît et Lucie, Ronan et Hélène, Gildas, Arnaud et Morgane; ses petits-enfants,

Marie, Méline, Loïc, Laurène; Yann (†), Pierrick, Anaëlle, Johan; ses arrière-petits-enfants. Maïa, Gabriel,

et toute la famille. La famille remercie sincèrement l'ensemble du personnel de la maison de retraite Alexis Julien, son médecin et sa kiné.

La cérémonie religieuse sera célébrée mardi 22 octobre, à 14 h 30, en l'église de Plouguin.

Papa repose à l'Espace funéraire Laot, ZA de Saint-Roch à Ploudalmézeau. Visites de 14 h à 18 h. Cet avis tient lieu de faire-part et de remerciements.

PF Laot. Ploudalmézeau, 02 98 48 05 68

Trégunc, Concarneau

Nous avons la douleur de vous faire part du décès de

Monsieur Robert BOURHIS

survenu à l'âge de 86 ans. De la part de : son épouse, Marie-Claire; ses enfants, petits-enfants, arrière-petits-enfants, et toute la famille.

Les obsèques auront lieu dans l'intimité familiale. Robert repose au funérarium de Trégunc, Kermarc'h.

Visites de 14 h à 18 h, jusqu'au mardi

22 octobre. La famille remercie toutes les personnes qui prennent part à sa peine et particulièrement l'ensemble du personnel hospitalier de Kerlic et Laënnec ainsi que les ambulances Néveziennes.

Cet avis tient lieu de faire-part et de remerciements. PF Mariel,

Trégunc, 02 98 50 23 77

81 ans.

Morlaix, Plouezoc'h

Nous avons la douleur de vous faire part du décès de

Madame Hélène COLLÉTER survenu le 19 octobre 2024, à l'âge de

De la part de : ses enfants, Muriel, Fred et Xavier; son gendre et ses belles-filles, ses petits-enfants, Alexia, Jessy, Sonny, Théo, Morgane et Arthur; son arrière-petit-fils, Maël; Fred, Daisy et Mathurin, ainsi que ses sœur, frères, et belles-sœurs.

La cérémonie laïque aura lieu **jeudi** 24 octobre, à 15 heures, au Centre funéraire du Launay, où elle repose actuellement.

Visites de 13 h 30 à 17 h 30. Il sera préféré des dons pour la Lique contre le cancer.

Nous tenons à remercier particulièrement, le Dr Manuel Colléter ainsi que le personnel soignant du SSR et de l'EHPAD de Lanmeur pour leur extrême gentillesse et leur dévouement.

PF Tanguy, Saint-Martin-des-Champs, 02 98 62 85

Dirinon, Plouédern, Landivisiau Garlan, Lopérec, Saint-Urbain Guégon, Plougastel-Daoulas

C'est avec une grande tristesse que nous vous faisons part du décès de

Madame Eliane DIVERREZ

née TRAONOUEZ

à l'âge de 94 ans. De la part de : ses enfants, Jean-François et Chantal, Isabelle et Henri (†) Sotin, Gwenaële et Bernard Cloitre; ses petits-enfants, Maëla, Aziliz, Romain, Klervia, Alwena, Alan, ses arrière-petits-enfants; son frère et sa belle-soeur,

La cérémonie religieuse sera célébrée mercredi 23 octobre, à 14 h 30, en l'église de Dirinon.

ses neveux, nièces et toute la famille.

sa filleule, Marguerite Argouarc'h;

Jo et Elisabeth Traonouez;

Eliane repose à la chambre funéraire de Saint-Ernel à Landerneau. Visites ce lundi et mardi de 14 h à 18 h et mercredi de 10 h à 12 h. La famille remercie l'ensemble du personnel de l'EHPAD de Daoulas pour son attention et sa bienveillance. Cet avis tient lieu de faire-part et de remerciements.

PF Bodiger, Dirinon, 02 98 40 25 80

Guidel, Moëlan-sur-Mer

Nous avons la tristesse de vous faire part du décès de

Madame Lisette FORLOT née HERVÉ

survenu à l'âge de 97 ans. De la part de : Bernard, Claude, ses fils; Josiane, sa belle-fille: Sandra, Jonas, Fabien, Sami, ses petits-enfants et leurs conjoints; ses neuf arrière-petits-enfants.

Un dernier hommage lui sera rendu vendredi 25 octobre 2024, à 16 heures, au Centre funéraire de

Kerlétu à Lorient où elle repose. La famille remercie le personnel de la résidence Kerélys de Guidel. Les dons en faveur de la recherche contre la maladie d'Alzheimer seront préférés aux fleurs.

PF Municipales, Lorient, 02 97 02 22 49

Milizac-Guipronvel Nous avons l'immense tristesse de vous faire part du décès de

Ewen RAOULT survenu à l'âge de 51 ans. De la part de : ses parents, ses soeurs et son frère,

Un hommage lui sera rendu dans l'intimité familiale.

Cet avis tient lieu de faire-part et de remerciements.

Brest

PF Provost.

sa belle-soeur.

Toute la famille de **Monsieur Bachir ZEGGAI**

a la tristesse de vous annoncer

Saint-Renan, 02 98 32 42 33

son décès à l'aube de ses 69 ans. Un dernier hommage lui sera rendu

jeudi 24 octobre, à 16 h 30, en salle

PFCA, Brest, 02 98 34 18 00

de cérémonie du Vern.

Plabennec, Ploudaniel

Le conseil d'administration et l'ensemble de l'équipe de la MFR Plabennec Ploudaniel vous invitent à assister aux obsèques de

Joseph CORRE

Ancien président de la MFR

ce lundi 21 octobre, à 10 h 30, en l'église de Plouvien.

Rosporden, Concarneau La Forêt-Fouesnant Clohars-Carnoët, Vendrennes (85)

Nous avons la douleur de vous faire part du décès de

Monsieur Roger GIRARDEAU

survenu à l'âge de 93 ans. De la part de : ses enfants. Marie-Annie, Claudine et Alain, Odile et Christian. Roger et Hinda, Jean-René et Véronique; ses petits-enfants, Katell, Erwann et Cybelle, Ketty, Johan et Alison, Sébastien, Antoine et Anna, Fabien, Pauline et Cédric, Julie et Pierre, Kévin et Julie; ses arrière-petits-enfants, Lorenzo, Noam, Milan, Lilie et Léa, et toute la famille.

La cérémonie religieuse sera célébrée mercredi 23 octobre, à 14 h 30, en l'église de Rosporden.

Roger repose au Centre funéraire de Dioulan, à Rosporden. Visites de 14 h à 18 h. Remerciements particuliers à son médecin traitant Dr Hascoët et à l'ensemble du personnel de la Résidence Kerlenn pour sa gentillesse et son dévouement. Cet avis tient lieu de faire-part et de remerciements.

PF Le Floch - Funéplus, Rosporden, 02 98 59 91 00

Quimper, Ergué-Gabéric, Cavan Trébry, Granby (Canada)

Madame Yvette GOASDOUÉ

Nous avons la tristesse de vous

annoncer le décès de

née BOUCHER survenu à l'âge de 96 ans. De la part de : son époux, Jean Goasdoué (†); ses enfants. Annie et Joël Rocuet, Sylvie et Christian (†) Lalaizon; ses petits-enfants,

et arrière-petits-enfants,

et toute la famille.

Un hommage lui sera rendu **jeudi** 24 octobre, à 9 h 30, au crématorium

de Quimper. Visites réservées à la famille et aux amis proches. La famille remercie les équipes de La Retraite ainsi que son médecin traitant le Dr Philippe Coroller, pour leur bienveillance et leur

accompagnement. PF Donval.

Quimper, 02 98 90 20 05

Guipavas Ar Vro Bagan a bed ac'hanoc'h da gemer perzh e obidoù

Anne LAGADEG

d'al lun 21 a viz Here da 10 eur e Iliz Gwipavaz.

Guipavas Ar Vro Bagan vous prie d'assister aux

obsèques d' **Anne LAGADEC**

son gendre, François;

l'église de Guipavas. Saint-Juvat

M. Joseph Carfantan, son époux;

ses filles, Catherine et Marie-Hélène;

lundi 21 octobre, à 10 heures, en

ses petits-enfants, et arrière-petits-enfants, ont la tristesse de vous faire part du décès de

Madame Simone CARFANTAN

survenu le vendredi 18 octobre 2024, à l'âge de 77 ans.

La cérémonie religieuse sera célébrée mercredi 23 octobre 2024, à 10 h 30, au crématorium de Saint-Pierre-de-Plesguen. Simone repose au funérarium de

Condoléances sur www.ouest-france.fr/obseques Anémone-Certenais,

Corseul, 02 96 82 79 27

Corseul.

Santec, Saint-Pol-de-Léon

C'est avec tristesse que nous vous annonçons le décès de

De la part de : son épouse, Amélie, née Quéré; ses enfants, Viviane et Jean-Paul Creignou, Pascal et Sophie Jacq; ses petits-enfants. Erwan et Nolwenn, Maëlle et Greg,

Anaïs, Simon: ses arrière-petits-enfants, Noémie, Emma et Hugo, Robin, Bleuenn, Romane,

Les obsèques seront célébrées mardi 22 octobre, à 14 h 30, en l'éalise de

de Saint-Pol-de-Léon. Visites de 10 h à 12 h et de 14 h à 19 h. La famille remercie toutes les personnes qui prendront part à sa peine, et tout particulièrement son médecin traitant, le Dr Sophie Mallauran, ses infirmières, Isabelle, Magalie, Audrey, l'hôpital de Morlaix, l'EHPAD de Saint-Nicolas et l'HAD de Morlaix.

Des dons pour la Recherche sur le cancer seront préférés aux fleurs. Cet avis tient lieu de faire-part et de remerciements.

La Maison des Obsèques-PF Gouriou, Saint-Pol-de-Léon, 02 98 19 11 11

Nous avons le regret de vous faire part

Rennes, Sizun, Kerlouan

du décès de

survenu le vendredi 18 octobre 2024, à l'âge de 63 ans. De la part de : Anaëlle, sa fille;

ses sœurs ainsi que toute sa famille

et ses amis. Un dernier hommage lui sera rendu jeudi 24 octobre 2024, à 12 h 15, au crématorium de Montfort-sur-Meu. André repose à la chambre funéraire,

www.ouest-france.fr/obseques Roc Eclerc,

part du décès de

Plozévet, Pouldreuzic, Quimper Nous avons la douleur de vous faire

née PLOUHINEC à l'âge de 76 ans. De la part de : ses enfants et sa belle-fille. Laurence, Ronan et Charlotte; Pia, sa petite-fille adorée; Josette, sa belle-sœur;

ses neveux, toute la famille et ses amis. mardi 22 octobre, à 14 h 30, en l'église de Plozévet. Marie Danielle repose au salon

funéraire Donval de

Plogastel-Saint-Germain.

Madame Anne Marie PRONOST nous a quittés le 19 octobre, à l'âge de

Ses sœur et frères, Mimi et Jo Marzin, François (†), Pierre et Raymonde (†). Michel et Hélène; ses neveux et nièces, Philippe, son filleul: ses petits-neveux et petites-nièces, sa marraine et toute la famille vous donnent rendez-vous pour un dernier hommage **mercredi**

cérémonie Laot, à Lannilis. Une pensée pour ses parents Jean et Marguerite. Nos profondes reconnaissances aux personnels du service Réa

23 octobre, à 14 h 30, à la salle de

sa voisine. Anne repose à l'Espace funéraire Laot, 17 rue Alsace Lorraine à Lannilis. Visites ce lundi et mardi de 16 h à 19 h et mercredi de 10 h à 12 h. Anne ne souhaitait pas de fleurs mais des dons pour la Recherche sur la sclérose en plaques, maladie dont elle était atteinte depuis une trentaine

PF Laot, Lannilis, 02 98 04 44 60

remerciements.

Obsèques à suivre

Monsieur Raymond JACQ à l'aube de ses 85 ans.

Nol et Gatou, Yohan et Agathe,

Santec

Raymond repose à l'Espace funéraire

Monsieur André MARHADOUR

27 rue de la Pompe à Rennes. Condoléances sur

Rennes Nord, 02 99 33 09 33

Madame Marie Danielle LE GOFF

La cérémonie religieuse se tiendra

Landéda, Lannilis, Pordic (22)

Chirurgicale de la Cavale Blanche, à son médecin traitant et à Maryvonne

d'années. Cet avis tient lieu de faire-part et de

et toute la famille.

Suite des obsèques

Lesneven, Lorient, Palaiseau Cotonou

Nous avons la tristesse de vous faire part du décès de

Madame Annick GUÉZÉNOC née LICHOU

à l'âge de 83 ans. De la part de : son compagnon, Charles; son fils, Serge; ses petites-filles. Sophie et Dossou, Marion et Marius; ses arrière-petits-fils, Owen, William, et toute la famille.

La cérémonie religieuse sera célébrée mardi 22 octobre, à 10 h 30, en l'église de Lesneven.

La famille remercie son médecin, le Dr Le Guen, les personnels de l'hôpital de Lesneven et de l'EHPAD du Dorguen.

Annick repose au Centre funéraire du Parcou, rue Camille Douls à Ploudaniel.

Visites ce lundi, de 11 h à 18 h. Des dons pour l'association des EHPAD de Lesvenen seront préférés aux fleurs.

Une pensée affectueuse pour son époux, Jean Claude et son fils, Eric. Cet avis tient lieu de faire-part et de remerciements.

PF An Avel, Lesneven, 02 98 44 11 86

Plouzané, Landivisiau, Saint-Renan

Nous avons la douleur de vous faire part du décès de

Jacques KERMAÏDIC

à l'âge de 77 ans. De la part de ; ses filles, Françoise et Marc Colliou, Sophie et Nicolas Briant: ses petites-filles, Manon, Camille, Jade, Inès; et toute la famille.

Les obsèques seront célébrées jeudi 24 octobre, à 10 h 30, en l'église de Plouzané.

Jacky repose au Centre funéraire des PFCA au 345 Le Vern à Brest. Des dons en faveur de la Recherche contre le cancer seront préférés aux fleurs. Tous nos remerciements à ses

accompagnants à domicile, pour leur bienveillance. Cet avis tient lieu de faire-part et de

remerciements.

PFCA,

Brest, 02 98 34 18 00

L'association de chasse La Gourlizonnaise s'associe à la peine de Maryvonne et de sa famille, suite au décès de

Pierre LE BERRE

dit "Pierrot" Vice-président

Les obsèques seront célébrées mardi 22 octobre, à 14 h 30, en l'éalise de Gourlizon.

Loctudy, Pont-l'Abbé

Anne-Claire, Eric, ses enfants: ses petits-enfants, son arrière-petit-fils et l'ensemble de la famille ont la tristesse de vous faire part du décès de

Madame Marie-Claire LORY

née DE BAUDOUIN fille de Marcel et Marguerite DE BAUDOUIN

survenu dans sa 90e année.

Ses obsèques seront célébrées **jeudi** 24 octobre 2024, à 14 h 30, en l'église de Loctudy.

PF Corbel,

Pont-l'Abbé, 02 98 82 33 77

Bais, Plouay, Retiers, Quéven Nous avons la douleur de vous faire part du décès de

NOLHAN

survenu à l'âge de 14 ans. De la part de Benjamin Le Moing, son papa; Anusha Petit et Loïc, sa maman; Madhi, son frère; ses grands-parents, ses oncles et tantes, cousins et cousines.

Un hommage lui sera rendu mercredi 23 octobre 2024, à 10 h 30, en la salle Unisson à Bais, suivi de sa crémation. Visites à la Maison funéraire des Ets Cochet Bretel, ZA du Chardonneret à Bais de 15 h à 18 h. Pas de couronnes ni de souvenirs, venez simplement avec une rose blanche.

PF Cochet-Bretel, Bais, 02 99 00 31 51

Quimper

Nous avons la tristesse de vous faire part du décès de

Madame Valentine GLOAGUEN

survenu à l'âge de 92 ans. De la part de sa famille et ses amis.

La cérémonie religieuse sera célébrée lundi 28 octobre, à 14 h 30, en l'église de Locmaria à Quimper, suivie de l'inhumation à 16 h 30, au cimetière de Douarnenez. Valentine repose à la chambre funéraire, 106 avenue de Ty Bos à Quimper à partir de 15 h, ce lundi jusqu'au mercredi 23 octobre. Cet avis tient lieu de faire-part et de remerciements

PF Donval, Quimper, 02 98 90 20 05

Saint-Pol-de-Léon

Nous avons la tristesse de vous faire part du décès de

Monsieur André LE GOFF

survenu à l'âge de 88 ans. De la part de son épouse, Yvette (†); ses enfants, Martine, Liliane (†), Jean-Yves et Sylvie; ses petits-enfants, et arrière-petits-enfants. sa belle-sœur, Lilie; son neveu, Adrien, et toute la famille.

Un hommage lui sera rendu **mardi** 22 octobre, à 16 heures, à la salle de cérémonie des Pompes Funèbres Gouriou, à Saint-Pol-de-Léon.

André repose à l'Espace funéraire de Saint-Pol-de-Léon. Visites ce lundi, de 9 h 30 à 17 h 30.

Ne recevant pas de condoléances, la famille remercie toutes les personnes qui prendront part à sa peine, et tout particulièrement son médecin traitant. le Dr Keramoal et l'équipe de Kersaudy. Des dons pour l'association Les Roses Finistériennes (Tous ensemble contre le cancer) seront préférés aux fleurs. Cet avis tient lieu de faire-part et de remerciements.

La Maison des Obsèques-PF Gouriou, Saint-Pol-de-Léon, 02 98 19 11 11

Gourin, Spézet Bet Shemesh (Israël)

Nous avons l'immense tristesse de vous faire part du décès de

Madame Yvette TALEC née CITÉRIN

survenu soudainement à l'âge de 83 ans. De la part de : André Talec (†), son époux; Lénaïck et Éric André, Frédéric et Émilie-Aude Talec, ses enfants: Sarah et Julien, Nathan, Hugo et Mélodie, Lior, Shlomtzion, Rivka, Menouha. Tzipora, Nehama, ses petits-enfants adorés; Augustine et Marie-France, ses sœurs; Henriette, sa belle-sœur; ses tantes, ses neveux, nièces, et toute la famille.

La cérémonie religieuse sera célébrée mercredi 23 octobre 2024, à 14 h 30, en l'église de Gourin, suivie de l'inhumation au cimetière de Spézet.

Yvette repose à la chambre funéraire Lucas à Gouin, visites libres à partir de 14 h, ce jour.

La famille remercie très sincèrement toutes les personnes qui s'associeront à sa peine.

Cet avis tient lieu de faire-part et de remerciements

PF Lucas, Gourin, 02 97 23 42 48

Port-Louis, Chaingy (45)

née PORTENGUEN

et toute la famille.

Nous vous faisons part du décès de

Madame Marie LE NÉZET

survenu à l'âge de 96 ans. De la part de Brigitte et Bernard Le Palmec, sa fille et son conjoint; ses petits-enfants. ses arrière-petits-enfants,

La cérémonie religieuse sera célébrée mercredi 23 octobre 2024, à 14 h 30, en l'église de Port-Louis, suivie de l'inhumation.

Marie repose au funérarium de Riantec. La famille ne recevra pas de

condoléances Elle remercie l'ensemble du personnel de l'EHPAD Le Glouahec de

Locmiquélic pour sa bienveillance et sa gentillesse. Cet avis tient lieu de faire-part et de

remerciements.

PF Océanes, Port-Louis, 02 97 82 46 70

Landivisiau

Mme le Maire et le conseil municipal de Landivisiau s'associent à la peine de la famille, à l'occasion du décès de

Madame Claire LE MOIGN

Ancien agent municipal

Un hommage lui sera rendu **lundi** 21 octobre 2024, à 14 heures, à la salle de cérémonie des PF Gouriou à Landivisiau.

La ville de Landivisiau adresse toute sa sympathie à ses proches.

Lampaul-Guimiliau Montauban-de-Bretagne Saint-Thégonnec Loc-Eguiner Santec

Nous avons la douleur de vous faire part du décès de

Monsieur Yves MONFORT

survenu à l'âge de 81 ans. De la part de : ses enfants, Stéphane et Laurence, Corinne et Olivier Bloc'h, Marie-Laure et Manu Cariou; ses petits-enfants, Julien, Romain, Emilie, Thibaud, Morgan, Candice, Maxence; ses frères, ses sœurs. ses beaux-frères, ses belles-sœurs, et toute la famille. Une pensée particulière pour son épouse Marie-Madeleine.

La cérémonie religieuse aura lieu mardi 22 octobre, à 14 h 30, en l'église de Lampaul-Guimiliau. Yffic repose à l'Espace funéraire, 35 rue Maréchal Joffre, à Landivisiau. Visites de 10 h à 12 h et de 15 h à 19 h. La famille remercie le Dr Le Rousseau-Duval de l'hôpital de Morlaix et son équipe du service Médecine gériatrique pour leur accompagnement

Cet avis tient lieu de faire-part et de

PF Ménez, Landivisiau, 02 98 68 00 08

Goulven, Plouider

remerciements.

Nous avons la tristesse de vous faire part du décès de

Madame Josiane TOULLEC

à l'âge de 80 ans. De la part de : ses enfants, Valérie et Jannick, Serge Katia et Christophe, Stéphanie (†), Estelle: ses petits-enfants, et arrière-petits-enfants, ses frères, sa sœur, son beau-frère, ses belles-sœurs, et toute la famille.

La cérémonie religieuse sera célébrée mardi 22 octobre, à 14 h 30, en l'église de Goulven.

La famille remercie le personnel des Urgences de la Cavale Blanche et l'ensemble des personnes qui l'ont soignée et entourée. Josiane repose au Centre funéraire du Parcou, rue Camille Douls à Ploudaniel.

Visites ce lundi, de 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h. Cet avis tient lieu de faire-part et de remerciements.

PF An Avel, Lesneven, 02 98 44 11 86

Kerlaz, Douarnenez, Brest Ecosse (Oban, Saint-Andrews)

Nous avons la tristesse de vous

annoncer le décès de **Madame Barbara VAJK**

née HALLIN à Longview, Washington, le 15 mai 1932

survenu à l'âge de 92 ans, le 19 octobre 2024. De la part de : ses enfants. Tanja, Hugo-Anthony (†), Madeleine, Anita, Nicolette, Moïra; ses petits-enfants,

Trina, Monique, Angus, Éloïse, Shona, Brendan, Maïwenn, Gwenola, Tanya; et ses très chères arrière-petites-filles. Une pensée pour son mari Hugo (†) décédé en 2017 et son fils Hugo-Anthony (†)

décédé en 2018. La famille remercie chaleureusement ses infirmières à domicile pour leur gentillesse et leur dévouement. Barbara repose à la chambre funéraire du Nevet à Plogonnec. Visites ce lundi et mardi, de 14 h à 18 h.

La cérémonie religieuse aura lieu jeudi 24 octobre, à 14 h 30, en l'église de Kerlaz.

Cet avis tient lieu de faire-part et de remerciements.

PF Tro-Ar-Névet,

Plogonnec, 02 98 51 81 01

Tréglonou, Lesneven Le Relecq-Kerhuon

à l'âge de 89 ans.

C'est avec une infinie tristesse que nous vous annonçons le décès de

Madame Janine LE PHILIPPE née UGUEN

De la part de : son fils, Jean-Luc Le Philippe; sa fille, Annie et Bertrand Guillou; sa belle-fille, Francine Le Philippe; ses petits-enfants, Renaud, Thibaud et Anne-Gaëlle, Marine et Tooru, Ève et Jordan, Léa et Ylias, Jean-Victor et Diana, Nathan et Aymeline, Agathe et Mathilde: ses trois arrière-petits-enfants, et toute la famille. Une pensée pour son époux, Victor et ses fils adorés. Alain et Roger.

Un recueillement aura lieu dans l'intimité.

Janine repose au Centre funéraire Prigent à Lannilis. Visites à partir de ce jour, jusqu'à mercredi soir, de 14 h à 18 h. Cet avis tient lieu de faire-part et de remerciements.

PFCA. Lesneven, 02 98 83 03 75

Plouvorn, Plougar, Henvic Guipavas, Plougourvest

Nous avons la tristesse de vous faire part du décès de

Madame Hélène PAUGAM née BURFI

à l'âge de 86 ans. De la part de : ses enfants. Jeanne et François Diverres, Anne-Marie et Jean-Paul Bonel, Gwénaëlle Paugam et Eddy, Erwan et Laurence; ses petits-enfants, Mélanie et Stéphane, Aurélie, Nicolas et Mathilde, Charlène et Tony, Jean-Baptiste, Quentin et Mélanie, Arthur, Mathieu et Constance, Ewen, Elouann, Théo; ses arrière-petits-enfants adorés, Maël, Léana, Ema, Hugo, Izia, Loïsa; sa sœur, Francine; son beau-frère, Yves; ses filleules, Monique, Gaëlle; ses neveux, nièces, et toute la famille. Une pensée particulière pour son époux Albert.

Les obsèques seront célébrées mercredi 23 octobre, à 10 h 30, en l'église de Plouvorn. Hélène repose à l'Espace funéraire, ZA du Vern à Landivisiau. Visites de 14 h à 18 h.

La famille remercie chaleureusement le personnel du service de La Peinture de la Résidence Saint-Michel de Plougourvest et son médecin traitant le Dr Quéré.

Cet avis tient lieu de faire-part et de remerciements.

PF Ménez,

Landivisiau, 02 98 68 00 08 Saint-Gilles, Savigny-sur-Orge (91) La Roche-sur-Yon, Caulnes Trélivan, Clayes, Houilles (78)

Nous avons la tristesse de vous faire part du décès de

Chilliwack (BC, Canada)

Madame Marguerite THUAL

survenu le samedi 19 octobre 2024, à l'âge de 87 ans. De la part de : Claude, son époux; Pierrick et Annie Thual, Christine et Pierre Thual-Debacq, ses enfants et leurs conjoints; Henri et Cécile Nogues, Yves et Anne Nogues, Claude et Viviane Nogues, Jacqueline et Bernard Gaudin, ses frères, sa sœur et leurs conjoints; Cédric et Ella Javaux, Julien Thual, Eloïse Diquet, ses petits-enfants; Alexandre et Dimitry Javaux, ses arrière-petits-enfants; ses neveux, nièces et leurs conjoints.

La cérémonie religieuse, ainsi que l'Adieu, seront célébrés jeudi 24 octobre 2024, à 14 heures, en l'église de Saint-Gilles.

Marguerite repose à l'EHPAD de Saint-Gilles, 6 rue de la Prouverie. Visites entre 14 h et 17 h. La famille remercie très sincèrement toutes celles et ceux qui l'ont soignée et accompagnée sur son long chemin. Ni plaques, ni fleurs, uniquement des dons pour la lutte contre les maladies du cerveau sont souhaités. Cet avis tient lieu de faire-part et de remerciements.

PF Urvoix, L'Hermitage, 02 99 60 00 08

www.ouest-france.fr/obseques

Condoléances sur

Concarneau

Nous avons la tristesse de vous faire part du décès de

Madame Hélène LEBRUMENT

survenu à l'âge de 97 ans. De la part de : son époux, Jean (†); sa fille, ses petits-enfants, ses arrière-petits-enfants et toute la famille.

La cérémonie religieuse sera célébrée mardi 22 octobre, à 14 h 30, en l'église Sainte-Anne du Passage, suivie de la crémation dans l'intimité,

mercredi 23 octobre, au crématorium de Quimper. Hélène repose au funérarium de Concarneau, 5 rue Saint-Jacques. Remerciements particuliers au Dr Tallec, au centre de soins de Lanriec, à Annick, Ewen et Marie ainsi qu'à Marie Renée pour ces nombreuses années passées aux côtés d'Hélène.

Cet avis tient lieu de faire-part et de

PF Mariel, Concarneau, 02 98 97 83 53

remerciements.

Moëlan-sur-Mer, Rédéné Quimperlé

C'est avec une profonde tristesse que nous vous faisons part du décès de

Madame Marie-Joséphine RICHARD

née CORDEROCH survenu à l'âge de 82 ans. De la part de : ses enfants. Pierre et Véronique Richard, Christelle et Didier Brivoal, Nadine Richard; ses petits-enfants, Camille, Elisa et Paul, Angèle Suzanne et Victor; ses arrière-petits-enfants, Henry et Diane, et toute la famille

La cérémonie religieuse sera célébrée vendredi 25 octobre 2024, à 14 h 30, en l'église de Moëlan-sur-Mer. Marie-Joséphine repose à la chambre

funéraire de Moëlan-sur-Mer à Kersalut. La famille remercie Armando Arroyo et le cabinet infirmier Barber. Cet avis tient lieu de faire-part et de remerciements. Condoléances sur www.ouest-france.fr/obseques

PF Pierregui, Moëlan sur Mer, 02 98 09 26 41

Talensac, Plouër-sur-Rance Montfort-sur-Meu

C'est avec une profonde tristesse que nous vous faisons part du décès de

Stéphane DUROX

ses nièces et ses neveux,

et toute la famille.

à l'âge de 54 ans. De la part de : Servanne Villalon, son amie; Roger et Monique Durox, ses parents; Annie et Christian Robic, Bertrand Durox et Lynda Perrot, ses sœur, frère. beau-frère et belle-sœur; Eloïse, Baptiste, Louanne, Mathis,

La cérémonie religieuse sera célébrée jeudi 24 octobre 2024, à 10 h 30, en l'église de Talensac.

Stéphane repose à la chambre funéraire Les Tardivières à Montfort-sur-Meu. Visites de 14 h à 18 h. La famille remercie tout le personnel du service de Réanimation de l'hôpital Yves Le Foll. Ni plaques, ni souvenirs. Des dons pour un fleurissement ultérieur ou pour la Recherche médicale. Cet avis tient lieu de faire-part et de remerciements. Condoléances sur

PF Clouet-Hubert, Montfort-sur-Meu, 02 99 09 00 83

www.ouest-france.fr/obseques

La parution des avis d'obsèques est prioritaire

Celle des remerciements peut se trouver décalée

Avis de décès

Trégunc, Névez, Concarneau

C'est avec un immense chagrin que nous vous faisons part du décès de

Monsieur Jacques SELLIN

survenu à l'âge de 71 ans. De la part de : son épouse, Andrée; ses enfants, Yohann et Aude, Cyrille, Jean-Robert: ses petits-enfants, Alwena, Théo, Lilou, Alexy; ses soeurs et toute la famille.

Selon sa volonté, les obsèques ont eu lieu dans l'intimité familiale. Cet avis tient lieu de faire-part et de remerciements.

PF Mariel. Trégunc, 02 98 50 23 77

Plomelin, Briec

Nous avons la grande tristesse de vous annoncer le décès de

Patrice GUICHAOUA

à l'aube de ses 60 ans. De la part de : sa maman, Simone: son frère, Jean-Yves; son neveu, sa nièce, ses oncles, ses tantes et toute la famille. Une pensée pour son papa Yves.

Nous lui avons rendu un dernier hommage, dans l'intimité familiale, au crématorium de Quimper.

La famille remercie sincèrement toutes les personnes qui ont pris soin de Patrice et plus particulièrement Frédéric pour son accompagnement ainsi que tout le personnel de l'ESAT Briec. Cet avis tient lieu de faire-part et de remerciements.

PF C Le Comte. Quimper, 02 98 10 17 05

Morlaix, Plougastel-Daoulas

Nous avons la tristesse de vous faire part du décès de

Madame Marie-Christine PERES née LE BRIS

survenu à l'âge de 70 ans. De la part de : son époux, Gilbert; ses enfants, Yann, Tiphaine; ses petites-filles, Awen, Louise; sa sœur et son beau-frère, ses belles-sœurs et beaux-frères, sa filleule, Nadège; ses neveux, nièces, et toute la famille.

Un hommage lui a été rendu dans l'intimité familiale.

La famille remercie son médecin traitant, le Dr Moy et le service Gastro-entérologie de l'hôpital de Morlaix pour leur accompagnement.

PF Poulichot-Maison Dabrigeon,

Morlaix, 02 98 88 00 88

Brest, Carhaix-Plouguer Nous avons le regret de vous faire part

du décès de

Madame Renée COMMEIL survenu à l'âge de 80 ans. De la part de : sa fille, Hélène; ses petites-filles, Naig et Mael; sa soeur, Nicole et son mari, Philippe et leurs enfants, Stanislas et Fanny.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité familiale, selon les volontés

de Renée. La famille remercie l'ensemble des équipes de l'EHPAD de Kérampir, ainsi qu'Aubry l'auxiliaire de vie de Renée. Cet avis tient lieu de faire-part et de remerciements.

PFG Services Funéraires, Brest, 02 98 43 47 47

Pour rendre hommage à un défunt, ouest-france.fr vous propose le dépôt de condoléances, l'offrande de messe et de fleurs

sur le site ouest-france.fr rubrique Obsèques

Retrouvez tous les marchés publics et privés parus sur les 12 dépar tements du Grand Ouest sur : centraledesmarchés.com

Pour faire paraître une annonce légale

Medialex, tél. 02 99 26 42 00 - Fax 0 820 309 009 (0,12€ la minute) e-mail : annonces.legales@medialex.fr - Internet : www.medialex.fr

Tarif de référence stipulé dans Art.2 de l'arrêté ministériel du 14 décembre 2023, soit 0,183 € ht le caractère ou tarif forfaitaire à titre dérogatoire pour certaines annonces

Les annonceurs sont informés que, conformément au décret no 2012-1547 du 28 décembre 2012, les annonces légales portant sur les sociétés et fonds de commerce concernées et publiées dans les journaux d'annonces légales, sont obligatoirement mi-ses en ligne dans une base de données numérique centrale, www.actulegales.fr.

Avis administratifs

Préfet du FINISTÈRE

Communes de QUIMPER, ERGUÉ-GABÉRIC et GUENGAT Révision du plan de prévention des risques d'inondations (PPRI) des communes de Quimper, Guengat et Ergué-Gabéric

RAPPEL D'AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Par arrêté préfectoral du 24 septembre 2024 une enquête publique est organisée pour une durée de 30 jours consé cutifs du lundi 21 octobre 2024 à 9 h 00 au mardi 19 novembre 2024 à 17 h 00 relative au projet de révision du PPRI des communes de Quimper, Ergué-Gabéric et Guengat. La décision susceptible d'intervenir à l'issue de la procédure d'enquête publique est l'adoption du PPRI ré visé pour les communes de Quimper, Ergué-Gabéric et Guengat par arrêté du préfet du Finistère

M. Guy Faoucher, ingénieur de l'industrie et des mines en retraite, est désigné en qualité de commissaire enquêteur par le tribunal administratif de Rennes. Il se tiendra à la disposition du public lors de per manences aux lieux, jours et heures ci-

Mairie de Quimper (44, place Saint-Corentin, 29107 Quimper):
- lundi 21 octobre 2024 de 9 h 00 à

13 h 00, - samedi 9 novembre 2024 de 9 h 00 à

- mardi 19 novembre 2024 de 14 h 00 à 17 h 00.

Mairie d'Erqué-Gabéric (3. place Louis-Le-Roux, 29500 Ergué-Gabéric): _о . 10uA, 29000 Ergue-Gabério) : - mercredi 13 novembre 2024 de 14 h 00 à 16 h 45.

Mairie de Guengat (25, rue de la Mairie, 29180 Guengat):
- samedi 16 novembre 2024 de 9 h 00 à

Pendant toute la durée de l'enquête, le dossier papier, composé des pièces pré-vues aux articles R.123-8 et R.562-3 du Code de l'environnement et notamment le résumé non technique, la note de pré-sentation, le règlement, les différents avis obtenus et le bilan de la concertation

préalable, sont consultables :
- en version papier dans les mairies de Quimper, Erqué-Gabéric et Guengat aux jours et heures habituels d'ouverture au public, en version numérique sur le site dédié à l'enquête publique à l'adresse

https://www.registre-numerique.fr/ revisionppriquimper

- sur un poste informatique aux jours et heures habituels d'ouverture du public soit à la préfecture du Finistère, DCPPAT, bureau des installations classées et des enquêtes publiques, 42, boulevard Du-pleix à Quimper, soit au service urba-nisme de la mairie de Quimper, 49, rue de la Providence à Quimper

La révision du PPRI est dispensée d'éva-luation environnementale par décision de l'autorité environnementale et le dossier ne comporte par d'étude d'impact. Pen-dant toute la durée de l'enquête, le public peut formuler des observations et propositions sur les registres d'enquête publi-que à feuillets non mobiles côtés et paraphés par le commissaire enquêteur, dé posés dans les mairies de Quimper Er gué-Gabéric et Guengat et auxquels sont annexés les avis des conseils municipaux, soit à l'attention du commissaire

- par courriel à l'adresse revisionppriquimper@mail.registre-

- par contribution dématérialisée sur le reaistre numérique sécurisé, rubrique «dé poser votre contribution» accessible à

l'adresse suivante : https://www.registre-numerique.fr/

par courrier à la mairie de Quimper, tion «à l'attention du commissaire enquêteur» à l'adresse suivante : hôtel de ville, place Saint-Corentin, CS 26004 29107 Quimper cedex

Le commissaire enquêteur reçoit égale-ment les observations et propositions orales du public lors de ses permanen-

Les observations parvenues avant 9 h 00 le jour de l'ouverture de l'enquête publique ou après 17 h 00 le jour de sa clôture ne peuvent être prises en considération. À l'issue de l'enquête publique, copie du rapport et des conclusions du commissaire enquêteur sera :

 - adressée par le préfet en mairie de Quimper, Ergué-Gabéric et Guengat pour v être, sans délai, tenue à la disposition du public pendant un an à compter de la date de clôture de l'enquête,

 tenue à la disposition du public durant ce même délai à la préfecture du Finistère site internet de la préfecture du Finistère accessible à l'adresse :

https://www.finistere.gouv.fr/ Publications/Publications-legales/ Enquetes-publiques

l'admission de son dossier.

la commission de surendettement.

(Cass. Com, 29.6.2023, T 21-18.454)

Pour le surendettement, mieux vaut

ne pas avoir de mauvaises dettes

l'origine, à une faute, a jugé la Cour de cassation.

Pour bénéficier de la procédure de traitement du surendette-

Un entrepreneur, dont la situation financière catastrophique

avait été en partie créée par des « manquements délibérés »

comme le non-respect d'obligations fiscales, n'a pas pu obtenir

Même si un tiers des dettes n'est pas lié à l'origine à des fautes

et à une condamnation, le juge a pu estimer que ce débiteur

remises, rééchelonnements ou effacement de dettes

volontaires qui ont notamment conduit à un redressement fiscal

endetté n'était pas de bonne foi et que la commission de suren-

dettement avait eu raison de ne pas admettre qu'il bénéficie de

Au sujet de la bonne foi, la Cour a déjà jugé en février 2011 qu'il

ne fallait pas notamment avoir multiplié les chèques sans pro-

vision. Elle a ajouté en mars 2013 qu'il ne fallait pas avoir multi-

qu'il fallait avoir appliqué les premières mesures imposées par

plié non plus les crédits à la consommation, et en octobre 2015

ment, il est très préférable qu'aucune des dettes ne soit due, à

Banque

Vie des sociétés

AVIS DE CONSTITUTION

Par ASSP en date du 7 octobre 2024, il a été constitué une Sasu dénommée : ZBS Promotion Aménagement Siège social : 4, rue Amiral-Jean-Cras. 29000 Quimper. Capital: 500 euros.

Objet social : la réalisation d'opérations de promotion immobilière, de lotissement, d'aménagement, de maintenance immobilière, de marchand de biens et d'investissement immobilier, la maitrise d'œuvre, le conseil et l'accompagnement dans toutes démarches administratives et juridiques liées aux projets dans le do-maine de la construction, de la réhabilitation et de la rénovation et plus générale ment dans les domaines relatifs à la cons truction immobilière, le conseil en straté gie, développement, immobilier, promotion neuf, rénovation, la promotion immo-bilière, l'assistance à la maitrise d'ou-vrage et contractant général, l'acquisition de terrain à bâtir comprenant le droit de construire, la construction sur lesdits ter-rains de tous immeubles à usage d'habitation ou professionnel, la vente en tota lité ou par fraction des immeubles cons-truits et accessoirement la location desdits immeubles.

Président : la société Caska Invest Sasu située 4, rue Amiral-Jean-Cras, 29000 Quimper, immatriculée au RCS de Quimper sous le numéro 933 443 723. Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de Quimper.

Le commissairepriseur spécialiste-conseil à votre service

Le commissaire-priseur est le spécialiste du marché de l'Art, et il est un des seuls à connaître le juste prix des objets, étant en contact du marché quotidien à travers les ventes publiques

Il est habilité, en dehors des ventes publiques, à évaluer les obiets et à en donner une

Il engage dans ces opérations sa responsabilité.

Le commissaire-priseur ioue donc un rôle de conseiller lors de partage après un décès, ainsi que dans l'élaboration d'un contrat d'assurance.

Salariés

D'IROISE

Modification n° 2

du Plan local d'urbanisme

de la commune de Plougonvelin

AVIS D'ENQUÊTE

PUBLIQUE

Par arrêté du 1er octobre 2024, le Prési-

dent de la communauté de communes du Pays d'Iroise (CCPI) a ordonné l'ouverture

d'une enquête publique en vue de la mo

dification n° 2 du PLU de la commune de Plougonvelin qui se déroulera du ven-dredi 8 novembre 2024 (9H) au lundi 9 dé-

cembre 2024 (17 h 00) inclus, soit pendant 32 jours consécutifs. Cette modification n° 2 du PLU entrainera des adapta-

tions dans différentes pièces du dossier de PLU en vigueur, et visera notamment à : ouvrir à l'urbanisation partielle de la

zone 2AUh de Keriérôme au niveau de

plusieurs parcelles cadastrales, reclasse

la zone 2AUh du Perzel en zone NI pou

ment de la zone 2AUI en zone N. mettre à

jour les emplacements réservés, mettre à jour les Orientations d'Aménagement et

de Programmation, réviser la répartition

et du pourcentage de production de loge-ments sociaux dans certains secteurs, ré-

viser le classement des bâtis patrimo

niaux pour tenir compte de l'inventaire de

terrain réalisé au niveau de la commune en 2021, étudier le reclassement des par-

ties de la zone AUh et Uh de Bertheaume au Nord de la rue de la Colinie en zone N, ajuster le périmètre de centrailité com-

Le dossier d'enquête comprendra une

notice justifiant toutes les adaptations ci-

tées ci-dessus, une évaluation environne-

lité de commissaire enquêteur par le tri-

bunal administratif de Rennes. Le siège de l'enquête est situé à la mairie de Plou-gonvelin, rue des Martyrs, 29217 Plou-

gonvelin. Les pièces du dossier ainsi qu'un registre d'enquête à feuillets non mobiles, cotés et paraphés par le com-

missaire enquêteur, seront mis à la dispo

sition du public à la mairie de Plougonve

lin, rue des Martyrs, 29217 Plougonvelin:
- lundi, mardi, jeudi : 8 h 30/11 h 45

mercredi : 8 h 30/11 h 45, vendredi : 8 h 30/11 h 45

samedi (1er et 3ème du mois unique-

ment): 9 h 00/11 h 45 et à la commu

de Kerdrioual, 29290 Lanrivoaré - lundi au vendredi : 8 h 30-12 h 00/ 13 h 30-17 h 00 (vendredi 16 h 30).

nauté de communes du Pays d'Iroise, ZA

d'enquête en mairie de Plougonvelin ou

sur celui situé à la CCPI. Le public pourra

propositions écrites à le commissaire en

quêteur par : courrier postal : CCPI - ZA

de Kerdrioual, 29290 Lanrivoare, en précisant la mention «enquête publique rela-

tive à la modification n° 2 du PLU de Plou-

gonvelin et «à l'attention du commiss

enquêteur», par courrier électronique

https://www.democratie-active.fr/

vendredi 8 novembre 2024

- jeudi 28 novembre 2024 - 13 h 30-17 h 00

- jeudi 5 décembre 2024 - 8 h 30-12 h 00 :

9 déce 13 h 30-17 h 00 : mairie de Plougonvelin. Toute personne peut, sur sa demande et à ses frais, obtenir communication du

dossier d'enquête publique en s'adres-

sant à la CCPI dès affichage du présent

arrêté ou obtenir des informations auprès

de M. le Président de la CCPI, responsa

ble du projet d'enquête publique. Les informations relatives à l'enquête publique

de la modification n° 2 du PLU de la com-

mune de Plougonvelin peuvent égale-ment être consultées sur les sites Internet

plougonvelin.fr Après l'enquête publique, la modification

n° 2 du PLU de Plougonvelin pourra éven-tuellement être modifiée pour tenir compte des observations du public, des

avis des Personnes Publiques Associées qui ont été joints au dossier d'enquête, ainsi que du rapport, de l'avis et des con-

clusions motivées du commissaire en-

quêteur, sera approuvé par délibération

pays-iroise.bzh et de Plougonvelin :

4 permanences et recevra le public

et par registre dématérialisé

enquete-mplu2-plou gonvelin/ Le commissaire enquêteur

9 h 00-11 h 45 : mairie de Plouge

mairie de Plougonvelin

lundi

mentale et des pièces de procédure M. Bruno Bouguen, a été désigné en qua-

merciale.

13 h 30/17 h 30.

13 h 30/17 h 00,

constituer une coulée verte et reclasse

Pas de forfait-jours sans contrôle efficace de la charge de travail

Un salarié travaillant avec un forfait en jours peut se plaindre et faire juger nul l'accord qui aurait institué ce système sans prévoir un suivi réellement effectif de sa charge de travail. Ce suivi doit être effectif et régulier, de façon à permettre à son mployeur de remédier en temps utile à une charge de travail qui apparaîtrait incompatible avec une durée raisonnable, a précisé la Cour de cassation.

Sans quoi il n'est pas de nature à garantir que l'amplitude et la charge de travail restent raisonnables, et la convention de forfait en jours est nulle.

Les juges ont ainsi donné raison à un cadre alors que sa convention de forfait-jours prévoyait un contrôle du rythme de travail reposant sur un document récapitulatif tenu par le salarié lui-même et l'examen seulement annuel de ce sujet, lors d'un entretien avec un supérieur.

Le droit à la santé et au repos est une exigence constitutionnelle, a rappelé la Cour de cassation. (Cass. Soc, 5.7.2023, E 21-23.387).

Le syndicat de copropriétaires n'est pas un consommateur

Un syndicat de copropriétaires ne peut pas revendiquer la qualité de consommateur et les droits qui y sont attachés, comme la prescription rapide de ses dettes vis-à-vis des entreprises. Il est un « non-professionnel » auprès duquel les artisans intervenus pour réaliser des travaux peuvent réclamer leur paiement

durant cinq ans, selon un arrêt de la Cour de cassation. Un entrepreneur, qui avait réalisé des travaux dans un immeuble en copropriété, avait saisi la justice quatre ans plus tard. La demande est prescrite, répliquait le syndicat des copropriétaires puisque plus de deux ans sont passés sans réclamation depuis

Chacun pourra prendre connaissance du dossier et consigner éventuellement ses observations, propositions sur le registre Mais cette prescription de deux ans est réservée aux consommateurs, ont rectifié les juges. Il s'agit d'une discrimination entre consommateurs et non-professionnels, soulevait le syndicat de copropriétaires puisque le code de la consommation s'applique aux deux catégories.

Dans une autre affaire, un syndicat de copropriétaires réclamait aussi la qualité de consommateur en disant être « une collectivité de consommateurs personnes physiques ». Mais là encore, la justice a rejeté ces arguments.

D'une part, un syndicat de copropriétaires est une personne morale et, d'autre part, il n'est pas anormal qu'un non-professionnel, personne morale, n'ait pas le même avantage qu'un consommateur, personne physique. Un syndicat de copropriétaires dispose d'un syndic, d'un conseil syndical et d'une assemblée générale. De plus, son fonctionnement est régi par la loi et encadré par un règlement de copropriété. Il n'est donc pas discriminatoire de lui refuser le bénéfice de cette courte prescription, ont conclu

Le syndicat de copropriétaires ne peut donc invoquer la prescription qu'après cinq ans. Tant que ce délai n'est pas écoulé, il demeure tenu de payer ses factures.

(Cass. Civ 3, 28.9.2022, N 21-19.829 et Cass. Civ 2, 6.10.2022, S 20-16.885)

Vie pratique

Le salarié a le droit de critiquer

Tout salarié, même s'il est cadre, a le droit d'exprimer devant ses collègues et même publiquement, dans l'entreprise et en dehors, son désaccord avec la direction, pourvu qu'il le fasse

Seuls les abus injurieux, diffamatoires ou excessifs, sont interdits, a rappelé la Cour de cassation dans plusieurs arrêts récents. Dans l'un d'eux, elle annule la sanction d'un cadre qui, lors d'une réunion de travail, devant l'ensemble de ses collègues, avait déclaré contester les choix de la direction et refuser d'accompaaner celle-ci dans leur mise en œuvre.

L'expression d'un désaccord est une faute, disait son patron, car un cadre est censé fédérer les salariés et soutenir la politique de l'entreprise. Mais un tel désaccord peut être exprimé publiquement pourvu qu'il n'y ait pas d'abus dans l'expression, ont rectifié les juges.

Dans un autre arrêt, la Cour annule la sanction d'un salarié qui s'était exprimé lors d'une réunion pourtant consacrée à l'expression directe et collective des salariés.

L'intéressé critiquait les méthodes de son chef de service, l'organisation et sa surcharge de travail. C'est une faute, disait la direction, car il s'agit d'un désaveu public d'un supérieur qui a d'ailleurs été affecté moralement. C'est donc un acte d'insubordination, un dénigrement.

Mais dans le droit d'expression directe et collective, les opinions émises ne peuvent justifier une sanction, a rectifié la Cour.

Dans un troisième arrêt, la Cour juge encore injustifiée la condamnation du délégué syndical d'une association qui avait alerté l'autorité de tutelle sur les projets de sa direction. Un représentant du personnel représente le personnel auprès de la direction et non auprès du public, plaidait son patron qui voyait également une faute dans la dénonciation auprès d'une autorité titulaire d'un pouvoir de sanction.

Cette attitude ne justifie pas une sanction, a répondu la Cour, puisqu'il n'y a pas eu d'abus dans l'expression et que la mauvaise foi n'est pas démontrée.

(Cass. Soc, 28.9.2022, H 20-21.499 et M 21-14.814 et 21.9.2022,

Assurances

Emprunter discrètement la voiture des parents peut avoir des conséquences graves

La Cour de cassation, suivant l'argument d'un assureur, a privé de toute indemnisation un adolescent, blessé dans l'accident de la voiture familiale dont il avait pris les clés dans le sac de sa

Le jeune homme avait confié les clés à un cousin avant de monter dans la voiture comme passager, mais le conducteur avait perdu le contrôle de la voiture et ils avaient été blessés. Le passager invoquait la loi de 1985 qui oblige les assureurs des véhicules mis en cause dans un accident à réparer intégralement le préjudice des passagers blessés. Il expliquait qu'il n'avait pas commis de faute inexcusable qui aurait été la cause exclusive de l'accident puisqu'il ne conduisait pas et qu'en prenant les clés, il n'avait pas créé un danger particulier manifeste. Les juges n'ont pas contesté ce point mais ils ont rappelé que si la loi impose aux assureurs de couvrir la responsabilité civile de tout conducteur, même non autorisé, elle prévoit que les auteurs, coauteurs ou complices d'un vol du véhicule ne sont pas couverts par l'assurance.

Emprunter la voiture de ses parents pour aller clandestinement faire un tour n'est pas un vol, plaidait alors le jeune homme. Mais « le véhicule a été pris en fraude de ses propriétaires légitimes », ont dit les juges. C'est « l'appropriation de la chose d'autrui contre le gré de son propriétaire » et c'est un vol au regard du droit des assurances. Même si, en droit pénal en revanche, il n'y a pas de vol entre parents et enfants et donc pas de poursuites en correctionnelle, a conclu la Cour de cassation. (Cass. Crim, 21.3.2023, R 22-83.477).

Vie pratique

Le supplément Diverto Ouest est diffusé sur les départements 14, 22, 29, 35, 44, 49, 50, 53, 56, 61, 72, 85.

LA TÉLÉ A CHANGÉ,

Le meilleur de la TV et des plateformes

Les enfants sont rois,

Nikos

Aliaga

Raconte sa Star Adademy

le nouveau polar

de Disney+

Série

CHANGEZ D'HEBDO TÉLÉ.

Le dimanche au supermarché, il faut se débrouiller seul

Un commerce alimentaire ne peut être ouvert le dimanche après-midi, ou durant les jours de repos des salariés, que s'il fonctionne sans personnel, avec le patron ou de facon totalement automatique.

Chaque

vendredi

Sauf exceptions, pour la boulangerie par exemple, un commerce alimentaire de détail doit être fermé au moins le dimanche après 13 h pour le repos hebdomadaire des salariés, les autres périodes de fermeture étant variables. Il se peut notamment qu'un jour de fermeture hebdomadaire soit imposé par un arrêté préfectoral.

Ces jours-là, les clients doivent donc trouver porte close mais l'ouverture est cependant admise si aucun salarié ne travaille. ont expliqué les juges de la Cour de cassation. Et l'interdiction ne se limite pas aux salariés habituels du commerce. Il est également interdit que des agents de sécurité, généralement salariés d'une entreprise de gardiennage, interviennent pour aider d'une manière quelconque, c'est-à-dire en remplaçant les salariés en repos.

Ces gardiens ne doivent donc pas aider les clients qui auraient des difficultés avec une caisse automatique, ni les renseigner sur les rayons ouverts ou non, ou sur les modalités de paiement, ou les aider à ouvrir un portillon de sortie en scannant le ticket de caisse, ou prendre en charge un produit finalement non acheté ou encore ranger les paniers... Ces initiatives, même prises par un salarié d'une autre entreprise, seraient une violation des règles sur le repos dominical, a conclu la Cour de cassation.

(Cass. Soc, 26.10.2022, T 21-19.075 et V 21-15.144).

SOCIETE OUEST-FRANCE, S.A. à Directoire et Conseil de Surveillance au capital de 300 000 €.

Siège social: 10, rue du Breil - 35000 RENNES. Tél. 0299326000

Rédaction de Paris: 91, rue du Faubourg-Saint-Honoré 75008 Paris. Tél. 01 44 71 80 00.

Fondateur: M. Paul Hutin Desgrées. Cofondateur: M. François Desgrées du Loû. Fondateur de l'Association pour le Soutien des Principes de la Démocratie Humaniste M. François Régis Hutin

Directeur de la publication M. François-Xavier Lefranc.

Rédacteurs en chef: M. Philippe Boissonnat, Mme Laetitia Greffié. M. Sébastien Grosmaître Membres du Directoire MM. François-Xavier Lefranc, Président, Fabrice Bazard, Directeur Général Mme Maud Lévrier, M. Olivier Porte.

Membres du Conseil de Surveillance MM. David Guiraud. Président. Mmes Christine Blanc-Patin, Vice-Présidente Valérie Cottereau Elsa Da Costa

Annabel Desgrées du Loû, Laurence Méhaignerie. MM. Pierre Charpentier, Denis Boissard, Thierry Maillard.

SIPA représentée par M. Benoît Le Goaziou, Association Ouest-France Solidarité représentée

Principale associée: SIPA

(Société d'investissements et de participations). SIPA est contrôlée par l'Association pour le Soutien des Principes de la Démocratie Humaniste association loi 1901, dont le Conseil d'Adm nistration est composé de

MM. David Guiraud, Président; Bertrand Badré, Olivier Bonsart, Denis Boissard, Christophe Hutin, Benoît Le Goaziou, François Le Goaziou Gabriel Petitpont, Mmes Christine Blanc Patin Annabel Desgrées du Loû, Laurence Méhaignerie, Anne-Marie Quéméner Dominique Quinio, Marie-Trinité Touffe

Abonnement

Retrouvez nos offres sur abo.ouest-france.fr Tarif 1 an : 432 €

Une question sur votre abonnement ? Nos conseillers sont à votre écoute du lundi au vendredi de 8h à 18h au 02 99 32 66 66 (appel non surtaxé). Vous pouvez aussi gérer votre abonnement sur moncompte.ouest-france.fr

Publicité extralocale: 366 SAS Tél. 01 80 48 93 66. www.366.fr

Additi média tél. 02 19 29 04 27. additimedia.fr

Commission paritaire nº 0625 C 86666 N° ISSN : 0999-2138.

Impression: Ouest-France, 10, rue du Breil, 35051 Rennes cedex 9. Parc d'activité de Tournebride, 44118 La Chevrolière

Imprimé sur du papier produit en France, Suisse, Belgique, Allemagne, Espagne et Royaume-Uni. Taux moyen de fibres recyclées : 90,42 %. Eutrophisation: 0.010 kg/tonne



Tirage du lundi 21 octobre 2024 : 475 655

Certifié PEFC - PEFC/10-31-3502

ACPIT

P 21-13.045)